

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	27
Nombre de pouvoirs	5
Votants	32

DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 050

Convention d'objectifs et de moyens et attribution de subvention

à l'Office de tourisme Intercommunal

Séance du 13 avril 2023

L'an deux mille vingt-trois, le treize avril à 17H00, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Vallière, au nombre de 34, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 6 avril 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

ANTON Gisèle ; MOINE Michel ; DUCOURTIOUX Stéphane ; COLLET-DUFAYS Céline (*Arrivée à 19H17 au point 19*) ; ROUGIER Bernard ; DUGAUD Isabelle ; MALHOMME Elodie (*Départ à 19H15 au point 18*) ; DEBAENST Catherine ; DANIEL Pascal ; DETOLLE Alain ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; LETELLIER Thierry ; BŒUF Jacques ; LHERITIER Laurent ; MERIGOT Pascal ; CHABANT Evelyne ; PERRIERE Vincent ; LEGROS Pierrette (*Départ à 19H00 au point 16*) ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; PRIOURET Denis ; DEPEIGE Monique ; MIOMANDRE Didier ; BIALOUX Claude ; BERTIN Valérie et TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

HAGENBACH Nadine à CHABANT Evelyne ; COLLET-DUFAYS Céline à ROUGIER Bernard (*fin du pouvoir à 19H17 au point 19*) ; HAYEZ Marie-Françoise à MOINE Michel ; BOUQUET Benjamin à DUCOURTIOUX Stéphane ; BAUCULAT Annick à AUMENIER Gérard ; DURAND Serge à BERTIN Valérie ; LABOURIER Dominique à DUGAUD Isabelle ; ESTERELLAS Philippe à NICOUX Renée ; COLLIN Philippe à MERIGOT Pascal ; LEGROS Pierrette à PRIOURET Denis (*Début du pouvoir à 19H00 au point 16*) ; MALHOMME Elodie à LHERITIER Laurent (*Début du pouvoir à 19H15 au point 18*)

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

ROGER Thierry ; LEGER Jean-Luc



Objet de la demande

Il s'agit pour l'année 2023 de proposer un montant d'aide soutenable pour l'association, basé sur 170 000 euros comme en 2022.

Le rapport d'activités 2022 sera présenté lors d'un prochain conseil communautaire. Le compte de résultats 2022 et le budget prévisionnel de l'année 2023 de l'association sont en cours de finalisation et seront communiqués dès validation.

Conséquences financières

La convention prévoit le montant de la subvention qui sera versée à l'association, sous réserve de l'inscription des crédits au budget primitif. Pour l'année 2023, il est proposé une subvention de **170 000 euros**.

Contrairement à l'article 3.2 de ladite convention, pour cette année, le versement interviendra dans les conditions suivantes :

- Un acompte de 50% versé en fin avril 2023,
- Le solde de la subvention au dernier trimestre de l'année 2023.

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **ACCORDE** pour l'année 2023 une subvention de 170 000 euros à l'association Office de tourisme Aubusson-Felletin et d'adopter les modalités de versement telles qu'indiqués ci-dessus,
- **DIT** que contrairement à l'article 3-2 de la convention, la subvention sera versée en 2 fois un acompte de 50% fin avril et le solde au dernier trimestre 2023
- **AUTORISE** la reconduction de la convention d'objectifs et de moyens signée en 2022 avec l'association Office de tourisme Aubusson-Felletin sur l'année 2023.

Ne prennent pas part au vote : 11 (Valérie BERTIN + pouvoir de Serge DURAND – Renée NICOUX + pouvoir Philippe ESTERELLAS – Michel MOINE + pouvoir de Marie-Françoise HAYEZ – Benjamin SIMONS – Marina BONIFAS – Stéphane DUCOURTIOUX + pouvoir Benjamin BOUQUET – pouvoir E MALHOMME)

CONTRE : 0

POUR : 32

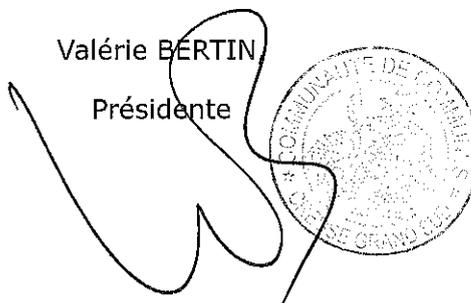
ABSTENTION :

Adopté à l'unanimité des votants

Ainsi fait et délibéré le 13 avril 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le 25 AVR. 2023
PUBLIÉE le

Valérie BERTIN
Présidente

The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official stamp. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE L'AUBUSSON-FELLETIN' around the perimeter and '13000' in the center. The signature is written over the stamp and extends to the left.